



Les défis de la relève

À la demande de la Fédération de la relève agricole du Québec, l'organisme AGRICARRIÈRES analyse les enjeux et problématiques que vivent certains producteurs de la relève et propose des pistes de solutions.

ANN-SOPHIE GRAVEL, EN COLLABORATION AVEC AGRICARRIÈRES

SALAIRE MINIMUM



Francis Blouin

Francis Blouin est copropriétaire d'une ferme horticole spécialisée dans la production d'asperges, de fraises, de framboises, de bleuets, de pommes et de prunes à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, dans la région de la Capitale-Nationale. Lorsqu'on l'interroge sur la hausse du salaire minimum, sa réponse est claire : celui-ci ne peut pas continuer d'augmenter, encore moins faire un bond pour atteindre les 15 \$ de l'heure. « C'est une situation très difficile pour les fermes horticolas comme la mienne, confie le producteur. Certaines vont devoir envisager de fermer. » Sa solution pour tenter d'affronter cette hausse de coûts : limiter les pertes de temps et tenter, le plus possible, de mécaniser le travail. Malheureusement, la mécanisation reste très limitée, puisque la majorité des tâches demandent trop de délicatesse.



Pier-Luc Hervieux

Pier-Luc Hervieux est copropriétaire d'une ferme spécialisée dans la production de maïs sucré et de courges d'hiver à Lanoraie, dans la région de Lanaudière. Dans son entreprise, la masse salariale représente une partie assez importante des dépenses. Une hausse du salaire minimum aurait donc un impact considérable sur la rentabilité de sa ferme. Selon lui, le gouvernement du Québec devrait emboîter le pas à l'Ontario et offrir de l'aide financière aux producteurs si le salaire minimum continue d'augmenter. « La hausse du salaire minimum est bénéfique pour les employés, mais la réalité est bien différente pour les employeurs propriétaires de petites entreprises », souligne le jeune producteur horticole.

Le point de vue d'AGRICARRIÈRES

La hausse du salaire minimum est un dossier qui cause bien des maux de tête aux producteurs agricoles, très souvent propriétaires de petites entreprises n'ayant aucune marge de manœuvre pour s'ajuster à une montée aussi importante de leurs coûts de production. Il faut savoir que la proportion des salaires sur les dépenses totales d'une entreprise maraîchère peut être d'environ 40 % et même atteindre 55 % pour les producteurs de fraises et de framboises.

En effet, les impacts sont marqués pour ces secteurs de production, qui doivent composer avec un nombre important de travailleurs rémunérés au salaire minimum (et qui se verraient donc augmentés selon les hausses adoptées par le gouvernement en place), mais aussi avec une concurrence féroce des produits importés (provenant de pays où le salaire minimum est nettement moins élevé qu'au Québec) et un accès fortement limité à la mécanisation (vu la dépendance importante aux travaux manuels).

Des pistes de solutions s'imposent pour appuyer les producteurs dans ce contexte économique difficile. À court terme, des compensations financières du gouvernement (ex. : par des crédits d'impôt et des programmes de sécurité du revenu) seraient essentielles pour la survie de ces entreprises. À moyen terme, le fait d'adopter de nouvelles techniques de production lorsque cela est possible (mécanisation) ainsi que de miser sur de meilleures pratiques de travail pour augmenter l'efficacité organisationnelle deviennent des avenues à considérer.

Pour obtenir plus de détails, il est possible de consulter l'*Étude des impacts d'une hausse du salaire minimum pour le secteur agricole* au <http://www.agricarrieres.qc.ca/marche-du-travail/>.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL



Sabrina Caron

Sabrina Caron est copropriétaire d'une ferme laitière à Laurierville dans le Centre-du-Québec. Elle utilise le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) depuis 2014. Sabrina propose des formations en production laitière et d'opérateur de machinerie agricole à des étudiants intéressés par le milieu. Ils recevront un certificat de formation à la fin du processus. Le PAMT ne nécessite pas beaucoup de travail et permet un crédit d'impôt remboursable. De plus, il est bénéfique pour l'entreprise. « Le Programme est accessible et fonctionne très bien, affirme la jeune productrice, mais les gens ne savent pas qu'il existe. » Dans son cas, c'est un comptable de l'Union des producteurs agricoles qui le lui a proposé.

Le point de vue d'AGRICARRIÈRES

Former ses employés directement à la ferme de façon efficace, c'est possible grâce au PAMT. Son fonctionnement est simple puisque c'est l'employeur, ou un employé expérimenté, qui transmet son savoir-faire à un employé salarié nommé apprenti. Le PAMT est un programme bénéfique pour l'employeur qui, en plus de pouvoir compter sur une main-d'œuvre plus qualifiée, aura droit à un soutien financier avec le crédit d'impôt remboursable. Quant à l'employé, il pourra obtenir une certification professionnelle ainsi que se former adéquatement tout en travaillant. C'est une formule gagnant-gagnant! Le PAMT est offert dans les productions laitière, porcine, serricole, avicole et pour les opérateurs de machinerie agricole. De plus, AGRICARRIÈRES, par l'intermédiaire du comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, travaille présentement à rendre le Programme disponible pour la production d'animaux d'élevage et d'engraissement. Tous les détails au www.agricarrieres.qc.ca.



FORMATION CONTINUE



PHOTOS: FRAQ

Alex-Émilie Plourde-Leblanc

Alex-Émilie Plourde-Leblanc est copropriétaire avec son conjoint d'une ferme ovine en démarrage à New Richmond en Gaspésie. Sa première formation n'était pas en agriculture, donc la formation continue a été un élément clé pour le démarrage de son entreprise. Elle a notamment suivi la formation en production ovine de l'Uni-

versité Laval à distance. « Je pouvais continuer à travailler à l'extérieur de l'entreprise le jour et j'étudiais le soir », explique Alex-Émilie. Elle est toujours à l'affût de nouvelles formations qui pourraient lui être bénéfiques. Alex-Émilie fait d'ailleurs partie du Collectif en formation agricole Gaspésie–Les-Îles, qui offre notamment du soutien financier pour certaines formations.

Le point de vue d'AGRIcarrières

Saviez-vous qu'il existe un portail pour avoir accès à l'offre de formation continue en agriculture? Les producteurs agricoles peuvent consulter en tout temps la plateforme U+, qui permet de trouver le cours idéal pour parfaire ses connaissances ou acquérir de nouvelles compétences afin de faire progresser son entreprise. L'an dernier, plus de 11 100 heures de formation ont été données! De plus, il est possible de communiquer avec le collectif de sa région pour des besoins spécifiques en formation. Pour trouver son collectif ou encore pour connaître toutes les formations disponibles, rendez-vous au www.uplus.upa.qc.ca.

DÉFIS



Une rentrée FRAQassante



FRAQ

C'est dans un lieu enchanteur, au pied de la montagne de ski au Parc du Mont-Saint-Mathieu, au Bas-Saint-Laurent, qu'avaient lieu les FRAQassantes 2018, une présentation de notre partenaire Financement Agricole Canada. Une quarantaine d'ambassadeurs de la relève ont pu échanger sur l'avenir du modèle agricole québécois et proposer des pistes d'action pour mieux promouvoir les intérêts de la prochaine génération d'agriculteurs au Québec. Le 24 août, en plus de conférences, un atelier intitulé « Comment retenir l'attention de son public – Spécial élections 2018 » a été présenté. L'objectif étant d'offrir des outils aux jeunes leaders pour les aider à mieux livrer leur message lors d'entrevues ou de présentations, plusieurs d'entre eux ont été mis à l'épreuve au cours de mises en situation. Des Olympiades amicales organisées en soirée ont ajouté du mordant à cette journée bien remplie. L'activité s'est terminée le lendemain matin avec des échanges sur le futur plan stratégique 2019-2021 de la FRAQ.

Allumés!

SOMMET
FAC
DE LA RELÈVE
AGRICOLE

Plongez dans le feu de l'action

- Nouvel événement pour la relève agricole
- Perspectives uniques d'experts de l'industrie
- Incroyable brochette de conférenciers
- Occasion de réseautage exceptionnelle

À qui s'adresse cet événement?

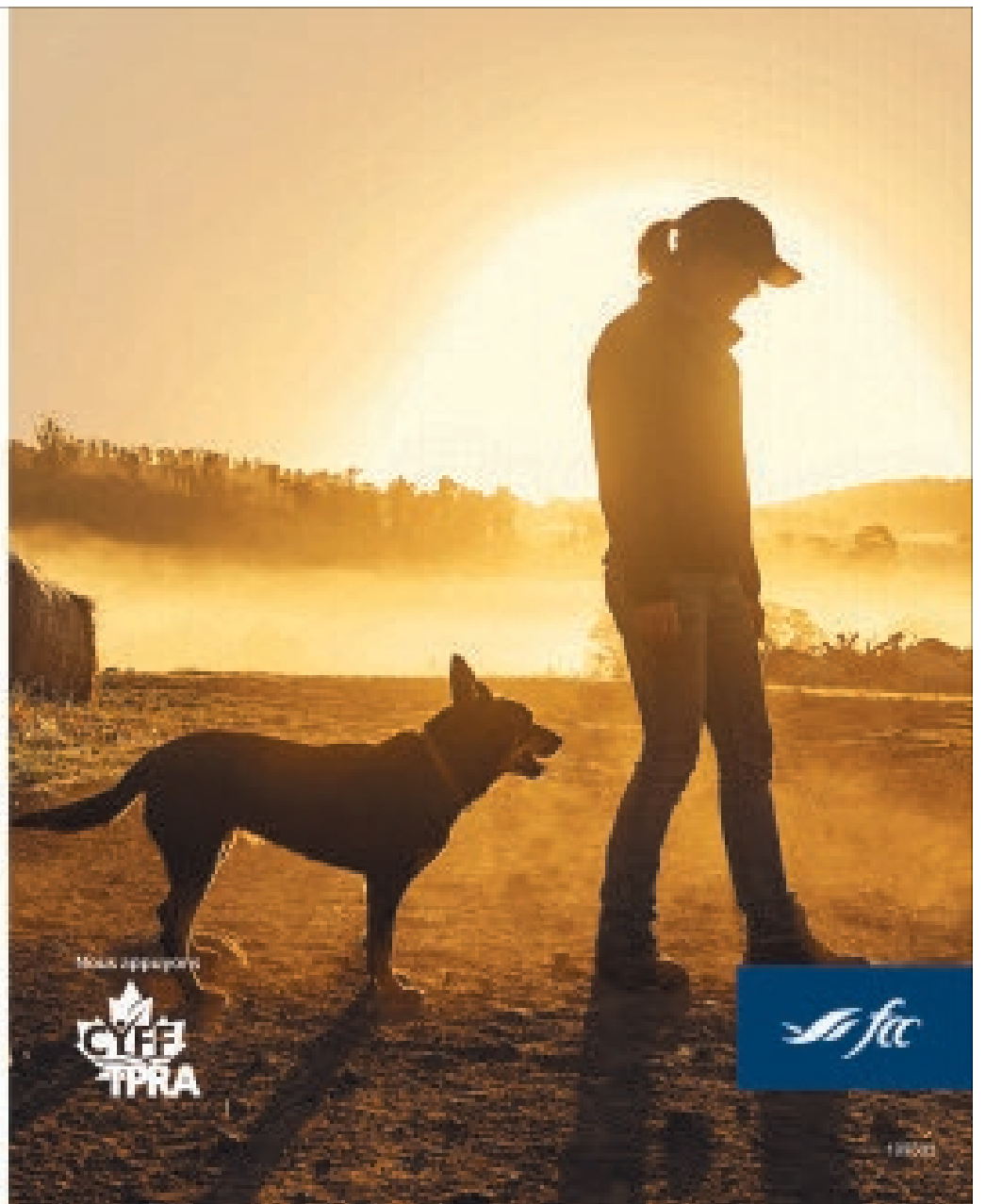
Aux moins de 40 ans œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire ou de l'agroentreprise.

Le nombre de places est limité, alors inscrivez-vous le plus tôt possible!

fac.ca/Allumes

Le 14 novembre Lévis

Le 3 avril Saint-Hyacinthe



MAIS APPROPRIÉ
CYF
TPRA

fac